

Mon commerce à Giromagny

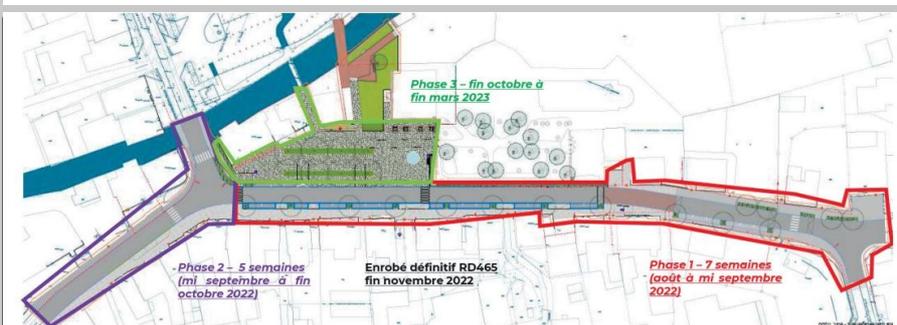
Bulletin d'information #2

Juin 2022



Vous informer

Point travaux : Tranche 2



Les travaux démarreront en août et seront déclinés en 3 phases.
L'accès aux commerces sera maintenu pendant toute la durée des travaux.

Phase 1 : août à mi-septembre 2022 - 7 semaines

- Réseau d'eaux pluviales et éclairage public + travaux de structure de voirie/borduration et grave bitume
Circulation / Déviation : travaux en route barrée (4 semaines en août)
- Aménagements de surface des trottoirs en enrobé et pavage
Circulation / Déviation : maintien voie en sens unique (Gendarmerie->Mairie) lors des travaux côté commerces. Réduction ponctuelle de voirie lors des travaux côté gendarmerie (3 semaines en septembre)

Phase 2 : mi-septembre à fin octobre 2022 - 5 semaines

- Réseau d'eaux pluviales et éclairage public + Travaux de structure de voirie/borduration et grave bitume
Circulation / Déviation : travaux en route barrée
- Aménagements de surface des trottoirs en enrobé et pavage
Circulation / Déviation : maintien voie en sens unique (place des mineurs -> mairie) lors des travaux côté commerces. Maintien voie en sens unique (mairie -> place des mineurs) lors des travaux côté hotel.

Phase 3 : fin-octobre 2022 à fin mars 2023 - 11 semaines

- Réseau éclairage public + travaux de voirie/borduration

Circulation / Déviation : suppression places de stationnement. Maintien uniquement des accès pour les livraisons / stationnements minute commerces

- Aménagement de surface trottoir et voirie + fontainerie

Circulation / Déviation : suppression places de stationnement. Maintien uniquement des accès pour les livraisons / stationnements minute commerces.

Temps de séchage béton désactivé (Impact commerce)

Commission d'indemnisation à l'amiable

Dépôt des dossiers de demande d'indemnisation

Jun 2022

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Plus que quelques jours pour déposer votre dossier

Pour rappel, les dossiers de demande d'indemnisation doivent être **déposés au plus tard le 24/06/2022.**

Passée cette date, il ne nous sera plus possible d'accepter vos dossiers.

Modalité de dépôt : **en recommandé LRAAR ou en main propre à la CCI.**

Adresse du dépôt :

Chambre de Commerce et d'Industrie
1 rue du Dr Frery - CS 50199 - 90004 Belfort Cedex

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h15 - 12h00 / 13h30 - 17h15
Le vendredi : 8h15 - 12h00 / 13h30 - 16h45

Vous accompagner

La CCI mobilise son expertise au côté de la municipalité et vous accompagne autour de 3 priorités : continuer à développer votre commerce pendant les travaux, trouver des aides, être soutenu et accompagné.

Anticiper les travaux à venir

L'exécution de travaux publics de la tranche 2 à proximité de votre boutique à partir du mois d'août 2022 va perturber votre activité commerciale.

Il est donc essentiel de vous préparer.



Adaptez votre organisation

Plusieurs actions peuvent être mises en place en amont pour minimiser l'impact des travaux.

Vous pouvez par exemple :

- Prévenir les banques, URSSAF, services fiscaux, SSI... pour obtenir, au besoin, un échelonnement des paiements ;
- **Ajuster les stocks** afin d'anticiper la baisse de vente ;
- **Anticiper la gestion des congés** de votre personnel (Ex. : poser les congés des salariés pendant les travaux) ;
- **Prévoir d'adapter les horaires d'ouverture** (ouverture tardive, évènements nocturnes, ouverture les dimanches, ...)
- **Mettre en place de nouvelles offres avec un marketing adapté** (Ex. : pour un restaurateur, cibler les entreprises qui sont à proximité et leur faire des tarifs de groupe).

- **Prévoir une signalétique** pour indiquer l'accès à votre boutique et/ou une bache publicitaire.



Des offres adaptées, des services en plus, ...

Quel que soit votre secteur d'activité, il s'agit d'inventer une nouvelle façon d'interagir afin de répondre aux besoins de votre clientèle locale. C'est le moment d'accentuer votre

communication et de mettre en place une offre pour maintenir votre lien avec vos clients.

Communication : par de l'affichage, de la communication en boutique et aussi par le biais du numérique.

- Accentuation de votre présence sur les réseaux sociaux et en ligne
- Envoi de newsletters, des communications SMS...
- Affichage en boutique des nouvelles dispositions pour vous contacter par exemple
- Information lors des achats

Nouvelles offres ou nouveaux services :

- Mise en place d'animations collectives spécifiques pour attirer la clientèle réticente du fait des travaux
- Mise en place d'une carte de fidélité spécifique avec des offres pendant les travaux
- Mise en place d'une carte de parrainage pour drainer une nouvelle clientèle et plus de flux
- Click&collect, livraison, vente à emporter ...

Une question, un conseil, ... nous sommes là.

[Je souhaite être accompagné](#)

+ de visibilité = + d'opportunités

Etre présent sur le web est un moyen fort de donner de la visibilité à votre entreprise, de maintenir votre chiffre d'affaires et les liens privilégiés avec votre clientèle.

Et si on travaillait ensemble ?



Des conseillers numériques à votre service

Dans le cadre du dispositif France Services, la CCI met à la disposition des entreprises 3 conseillers numériques pour intervenir auprès d'elles et les aider à booster leur transformation digitale et former les utilisateurs.

Les prestations réalisées sont 100% prises en charge par la CCI et France Services.

Leur objectif : **Réaliser des missions pour vous et avec vous dans le domaine du digital** (exemples : plan de communication réseaux sociaux, accompagnement Google My Business, ...)

N'hésitez pas à faire appel à leurs compétences



Jean-Mathieu PIERROT

Expertise :
Jeunes entreprises -3
ans
T. 07 64 42 59 01
jmpierrot@belfort.cci.fr



Mathilde PETITGERARD

Expertise :
Commerces et Services
T. 07 64 42 62 94
mpetitgerard@belfort.cci.fr



Brice WASIECZKO

Expertise :
Cybersécurité
T.07 64 42 69 72
bwasiczeko@belfort.cci.fr

Je souhaite rencontrer un conseiller CCI France Services

Vous former en autonomie



[Formation] 5 min/jour pendant 4 jours : testez nos formations capsules

Vidéos, quiz, conseils, infographies, podcasts... un contenu gratuit, simple et intuitif pour avancer à votre rythme

5 minutes par jour ! C'est le temps que nous vous proposons de consacrer à un parcours de sensibilisation à la

numérisation, grâce à des capsules de formation, envoyées chaque jour par SMS ou email.

4 sessions de microlearning rapide et sans blabla :

- L'acquisition client et la vente
- Le Management et la gestion RH
- La E-réputation et les réseaux sociaux
- La sécurité numérique

Pas 1€ à avancer & aucune démarche à réaliser, c'est 100 % financé !

Financé par



À l'initiative de



Je m'inscris

Vos contacts

Fanny FLORIANI

Cheffe de projet Petites villes de Demain
Mairie de Giromagny
T. 03 84 27 14 18
Mail. fannyfloriani@giromagny.fr

Carole BOSSEZ

Responsable Direct CCI
Chambre de Commerce et d'Industrie
T. 03 84 54 54 68
Mail. cbossez@belfort.cci.fr

CCI Territoire de Belfort
1 rue du Docteur Charles Fréry
CS 50199 - 90004 BELFORT Cedex
Tél. 03 84 54 54 54
cci@belfort.cci.fr - www.belfort.cci.fr



Cette newsletter a été envoyée à {{ contact.EMAIL }}
Vous recevez cette newsletter car vous êtes répertorié
auprès de la CCI du Territoire de Belfort.
Cliquez ici pour vous désinscrire du Bulletin d'Information "Mon commerce à
Giromagny"

Cliquez ici pour vous désinscrire de tous les emailings
de la CCI du Territoire de Belfort.